

Bussy-Albieux



Bulletin municipal



© Florence Godard

Altitude bourg 384m

Décembre 2010

Les élus

Bernard VIAL	Maire
Georgette LEFEVBRE	1 ^{ère} adjointe
Jacky DAVAL	2 ^{ème} adjoint
Sylvie SOUCHON	3 ^{ème} adjointe
Gérard DALBEGUE	
Serge DERORY	
Cédric ESSERTEL	
Marielle LATUILE	
Françoise MASSARD	
Daniel ROCHE	
Michèle RUE	



Le personnel municipal



Sylvie BERTHELIER : secrétaire de mairie (27h/semaine)
Henri MERLE : adjoint technique (35h/semaine)
Jean-Michel GOUTTE : contrat CAE (20h/semaine)
Jocelyne MASSACRER : adjoint technique (ménage école, mairie) (6h/semaine)
Brigitte GOURDON : contrat CAE (cantine, école), (20h/semaine)
Claudette BRUNEL TRIOMPHE : agent d'entretien à la salle des fêtes (horaires selon les locations).
Marie-Claude BRUEL : contrat CAE (garderie, école), (20h/semaine).

Mot du maire

Cette année, nous avons choisi de réaliser un bulletin municipal plus complet que les 2 petits messagers que vous receviez chaque année depuis le renouvellement du conseil. Il donne la possibilité à toutes les associations de la commune de se faire connaître.

Le travail du conseil municipal ne manque pas. Je remercie tous les élus, qui par leur présence dans les commissions qui les concernent, sont toujours très présents et actifs. J'en profite pour remercier notre personnel communal pour sa contribution au service de la commune.

Les travaux réalisés cette année :

La réfection du chemin de GoutteBelin ainsi que des élargissements sur le chemin d'Albieux ont été réalisés. Nous consacrons un budget important pour l'entretien des chemins. Les subventions voirie sont plafonnées et allouées tous les 2 ans. De ce fait, nous effectuons certains travaux sans aide.

L'éclairage a été changé sur une partie du bourg. Les lampes sont d'une nouvelle génération. Elles consomment moins avec un meilleur éclairage.

Le pont de GoutteBelin (qui se situe en contrebas de la maison Tisseur) a été refait, ainsi qu'une passerelle sur le Pont de la Planche (limite avec la commune de Nollieux). Suite à un contrôle réalisé par la Direction Départementale des Territoires (DDT), nous avons mis en conformité tous les ponts de la commune.

L'assainissement 3^{ème} tranche va être réalisé en fin d'année sur le chemin des Siguerauds.

Suite à l'incertitude concernant la taxe professionnelle, nous avons constaté que les subventions sont revues à la baisse voire supprimées mais il faut rester optimiste et continuer à monter des projets.

Ceux-ci sont nombreux. L'école mérite une rénovation. Nous attendons le rapport de l'architecte. L'ancienne cantine fait l'objet d'une réflexion pour un logement.

Il reste la requalification du centre bourg. Nous ne l'oublions pas. Il s'agit de faire des travaux d'assainissement avec extension, changement d'éclairage et aménagement de la voie de circulation. Le changement de canalisations d'eau potable doit être coordonné. Ces travaux doivent se suivre.

En 2011, s'effectuera la conclusion du Plan Local Urbanisme (PLU).

Notre Communauté de Communes des Pays d'Astrée a changé de président. Bernard Chapelon a démissionné pour raison de santé. J'en profite pour saluer son courage face à la maladie. Mr Lucien Moullier a été élu avec une nouvelle équipe.

Je terminerai en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et en espérant que 2011 vous apporte tout le bonheur escompté.

Pour ma part, je vous donne rendez-vous le dimanche 9 janvier 2011 à 11h pour vous présenter mes vœux (salle des fêtes). Nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié.

Bernard VIAL, Maire

Commissions communales

Monsieur le Maire est membre de droit dans toutes les commissions de la commune.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : LEFEBVRE Georgette, SOUCHON Sylvie, MASSARD Françoise, LATUILE Marielle, RUE Michèle.



Commission extra municipale :

FERON Florence, GAUMOND Marcelle, PLATON Marie-Claude, PONTET Etienne et VERMOREL Séverine.

Assainissement : DAVAL Jacky, LEFEBVRE Georgette, DALBEGUE Gérard, ESSERTEL Cédric, ROCHE Daniel

Chemins : DAVAL Jacky, DALBEGUE Gérard, DERORY Serge, ESSERTEL Cédric, ROCHE Daniel.
Commission extra municipale des chemins : CHAUVE Jean-Paul, THEVENET Clément.

Ecoles : SOUCHON Sylvie, DERORY Serge, LATUILE Marielle, RUE Michèle.

Bâtiments Communaux : DAVAL Jacky, LEFEBVRE Georgette, ESSERTEL Cédric, MASSARD Françoise, DALBEGUE Gérard, ROCHE Daniel.

Relation avec la Population : SOUCHON Sylvie, LATUILE Marielle, MASSARD Françoise.

Urbanisme : DAVAL Jacky, LEFEBVRE Georgette, SOUCHON Sylvie, DALBEGUE Gérard, DERORY Serge, LATUILE Marielle, ROCHE Daniel.

Salle Polyvalente : DAVAL Jacky, ESSERTEL Cédric, ROCHE Daniel.

Embellissement de la Commune : SOUCHON Sylvie, MASSARD Françoise, ROCHE Daniel, RUE Michèle.

Délégués intercommunaux

Communauté de Communes du Pays d'Astrée :

VIAL Bernard et LEFEBVRE Georgette, délégués titulaires et SOUCHON Sylvie, déléguée suppléante

Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Eau de la Bombarde :

ROCHE Daniel et DERORY Serge, délégués titulaires

LEFEBVRE Georgette et DALBEGUE Gérard, délégués suppléants

Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire (SIEL)

ROCHE Daniel, délégué titulaire et DALBEGUE Gérard, délégué suppléant

Syndicat Ramassage Scolaire Pays d'Astrée :

SOUCHON Sylvie, déléguée titulaire et MASSARD Françoise, déléguée suppléante

Syndicat Mixte du bassin versant Lignon-Anzon-Vizezy, Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) :

DERORY Serge, délégué titulaire et ESSERTEL Cédric, délégué suppléant

Les Réalisations depuis 2008

(Les subventions ne sont pas déduites du coût)

Construction et aménagement de la bibliothèque et cantine :

Coût : 164 859€ Subvention : 70 772 €

Assainissement 2^{ème} tranche : Coût : 198 814 € Subvention : 98 708 €

Voirie (2009) Coût : 132 714 € Subvention : 38 332 €

(chemin de Goutte- Belin, la Brosse, les Pierrats)

Sur largeurs sur VC1 : Coût : 39 297€ Subvention : 11 700 €

Mise en Sécurité du Bourg : Coût : 1 783 € non subventionné

(Panneaux du code de la route et signalétiques, passage piétons)

Cimetière Columbarium Coût : 7 403 € non subventionné



Réalisation d'une Aire de Jeux pour enfants (complexe sportif) :

Coût : 7 433 € Subvention : 3 129 €

Achat de corbeille de propreté : Coût : 574 € Subvention : 249 €



Pont de Goutte-Belin:

Coût : 13 158 € Subvention : 6 096 €

Mise en sécurité des autres ponts et passerelles de la commune :

(facturation et subvention en cours)

Achat d'un tracto pelle : Coût: 39 468 € non subventionné

Achat d'un véhicule (Berlingo) : Coût : 9 145 € non subventionné

Remorque : Coût : 2 990 € Subvention : 1 350 €

Aménagement local technique : Coût : 1 591 € non subventionné

Eglise (abat-sons) : Coût : 5 717 € Subvention : 2 868 €

Electrification du clocher : Coût : 1 726€ Subvention : 866 €

Achat d'un photocopieur : Coût : 5 860 € Subvention : 2 940 €

Alarme mairie-cantine-bibliothèque : Coût : 2 391 € Subvention : 1 200 €

Ordinateur portable de la mairie : Coût : 959 € Subvention : 469 €

Panneau d'affichage sur la place du Bourg : Coût : 1 040 € non subventionné

Matériel informatique pour l'école : Coût : 1 034 € Subvention : 481 €

Tableau Ecole : Coût : 550 € non subventionné

Aménagement de la cuisine à la Salle Polyvalente : Coût : 4 541 € Subvention : 1 905 €

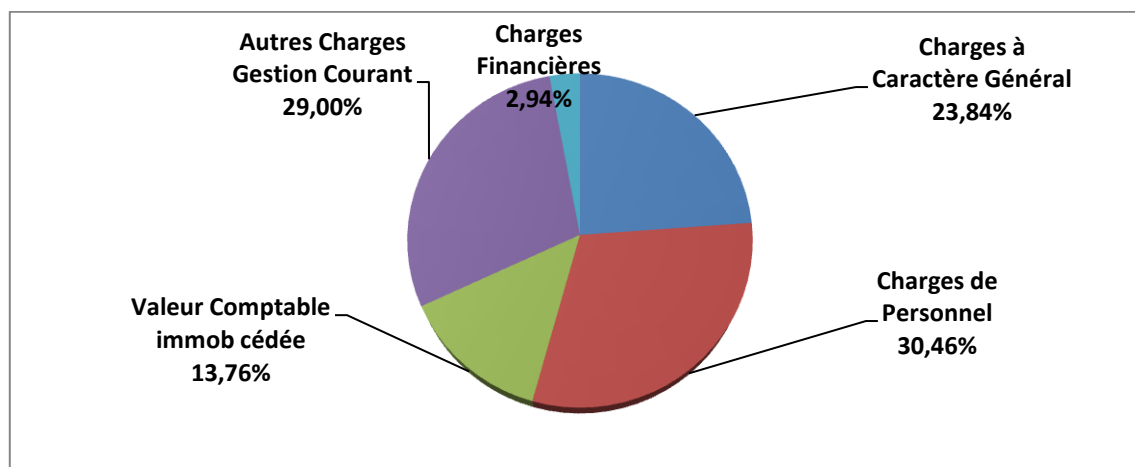


Compte Administratif Réalisations 2009

Section Fonctionnement

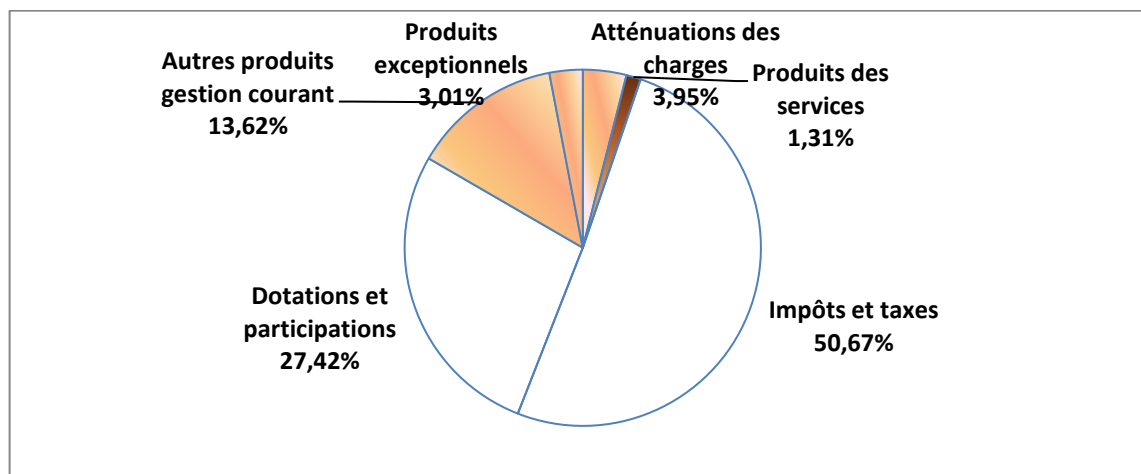
DEPENSES

Charges à Caractère Général	59 830.28
Eau, électricité, combustible, carburant, fournitures, entretien des voiries et assurance	
Charges de Personnel	76 439.56
personnel titulaire, non titulaire, contrat avenir emploi et charges	
Valeur Comptable Immobilière cédée	34 521.41
Autres Charges Gestion Courant	70 753.75
Indemnités élus, service incendie et contribution organismes divers	
Charges financières : intérêts et emprunts	7 367.87
TOTAL	248 912.87 €



RECETTES

Atténuations des Charges : remboursement des CAE	13 232.89
Opérations d'Ordre entre Secteur	25 171.41
Produits des Services : concession cimetière, remboursement salle polyvalente	4 401.29
Impôts et Taxes : contribution 3 taxes, TPU, taxe additionnelle et droit mutation	169 621.23
Dotations et Participations : dotation forfaitaire, subvention et attribution du FDTP	91 788.05
Autres Produits Gestion Courant : location appartement et salle des fêtes	45 602.71
Produits exceptionnels : cession véhicule	10 083.00
TOTAL	359 900.58 €



Budget Prévisionnel commune 2010

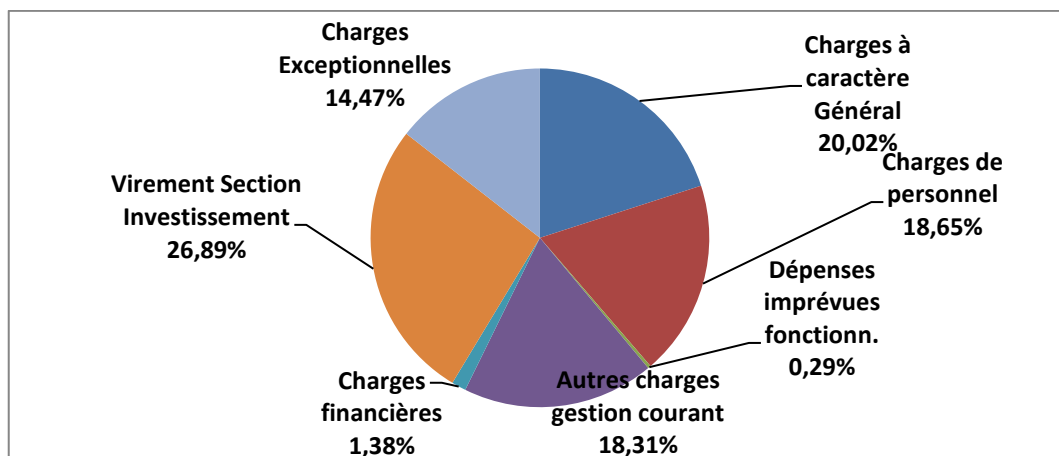
Section Fonctionnement

DEPENSES

Charges à Caractère Général	103 750.00
Charges de Personnel	96 660.00
Dépenses Imprévues	1 500.00
Virement Section Investissement	139 339.00
Autres Charges Gestion Courante	94 876.00
Charges Financières	7 130.00
Charges Exceptionnelles	74 979.13

TOTAL

518 234.13 €

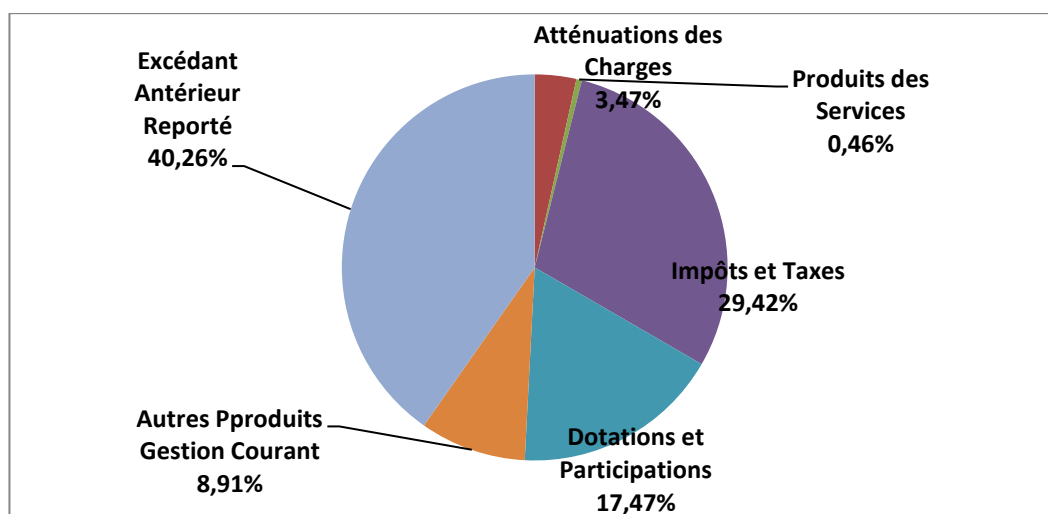


RECETTES

Atténuations des charges	18 000.00
Excédant Antérieur reporté	208 663.13
Produits des services	2 400.00
Impôts et taxes	152 455.00
Dotations et participations	90 516.00
Autres produits gestion courant	46 200.00

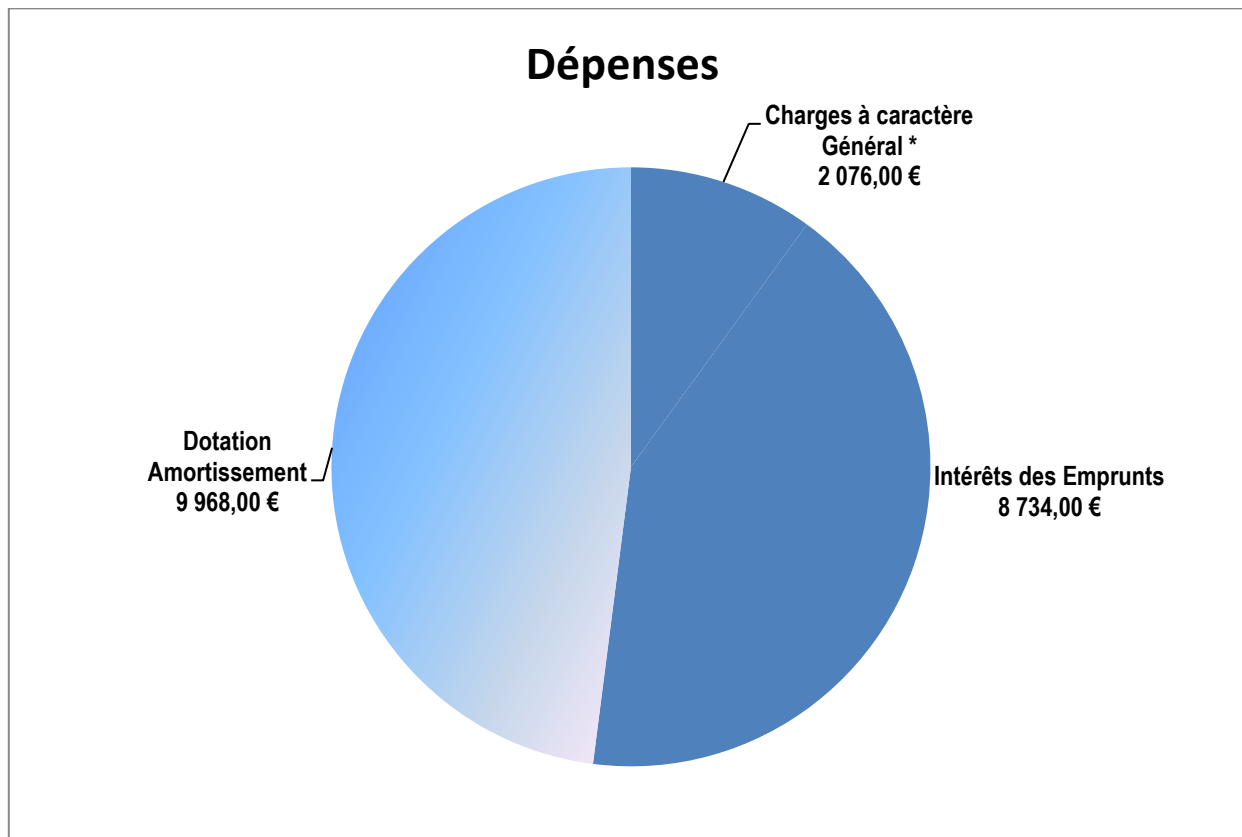
TOTAL

518 234.13 €

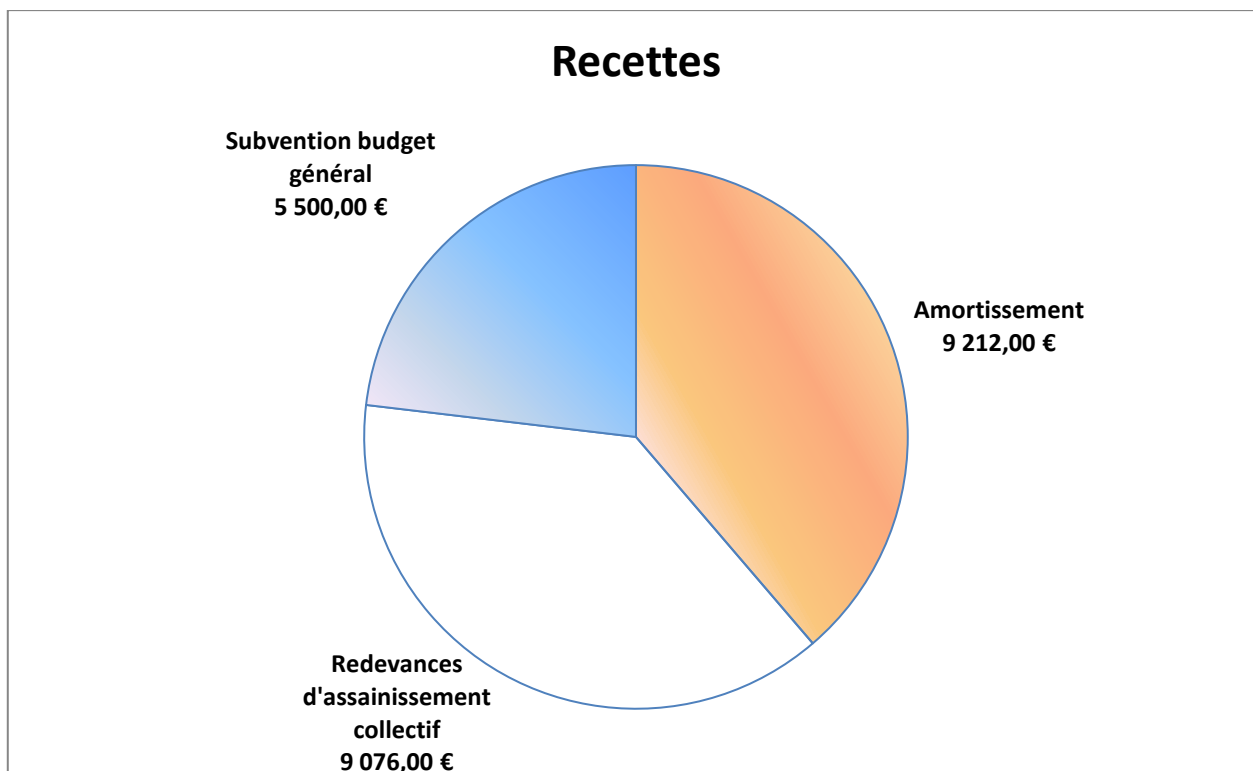


Réalisations Assainissement 2009

Section Fonctionnement

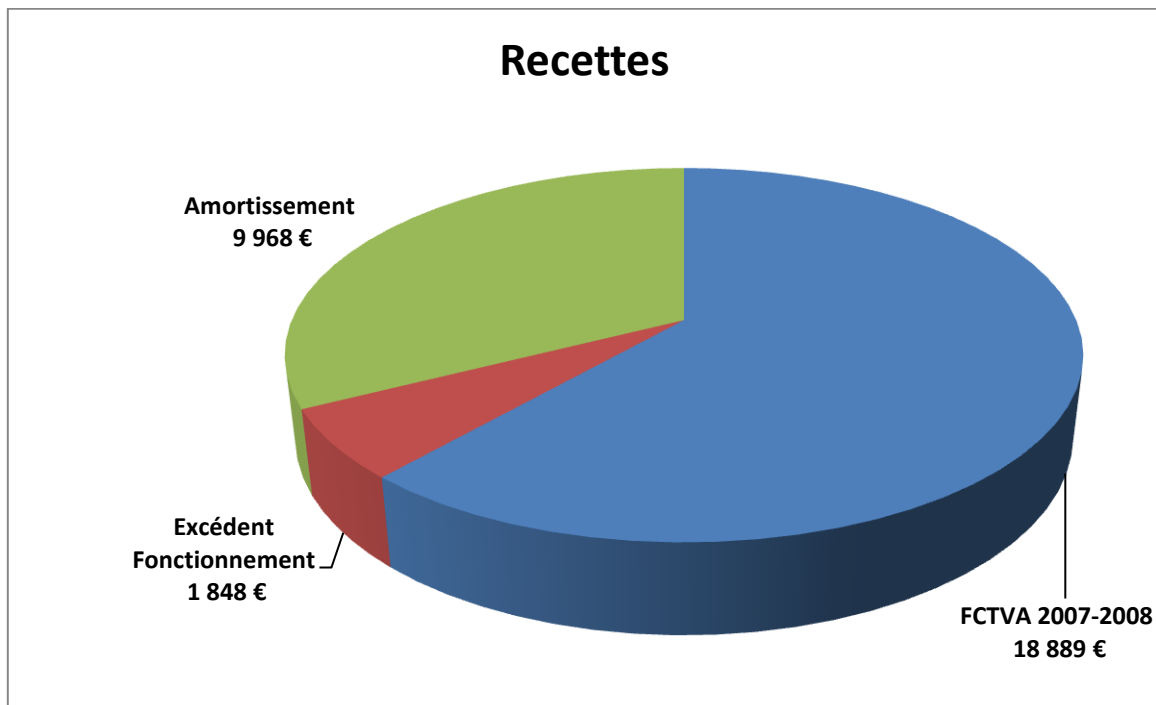
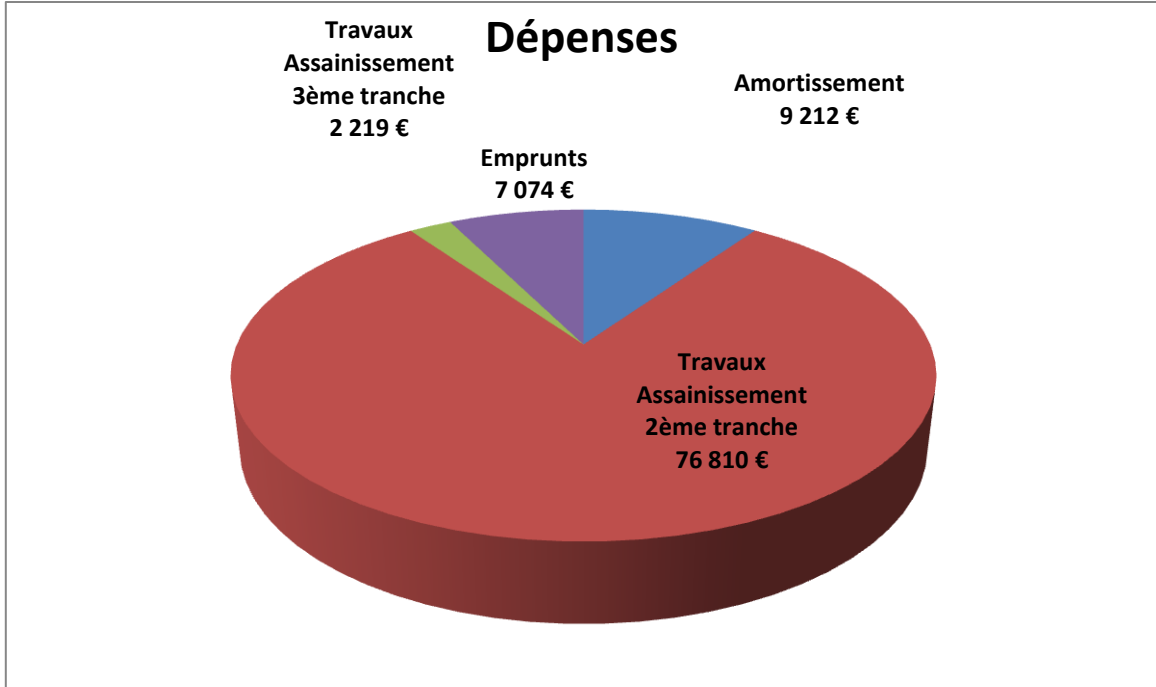


* Charges à caractère Général : entretien, réparation, frais postaux et téléphone, fournitures non stockables



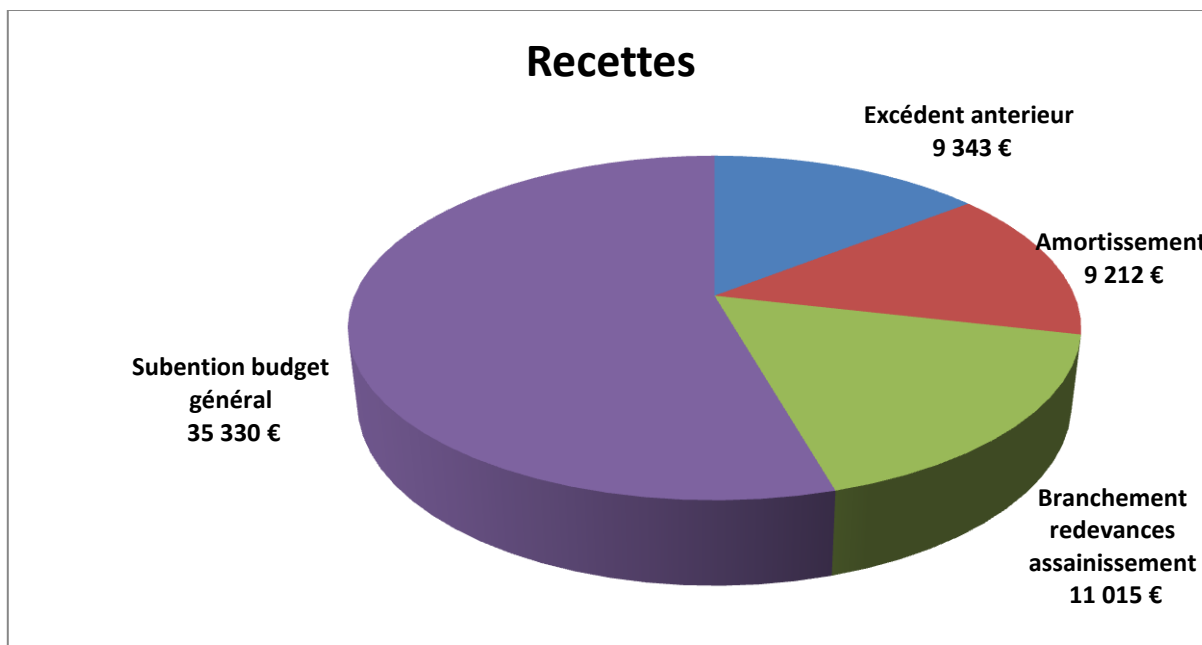
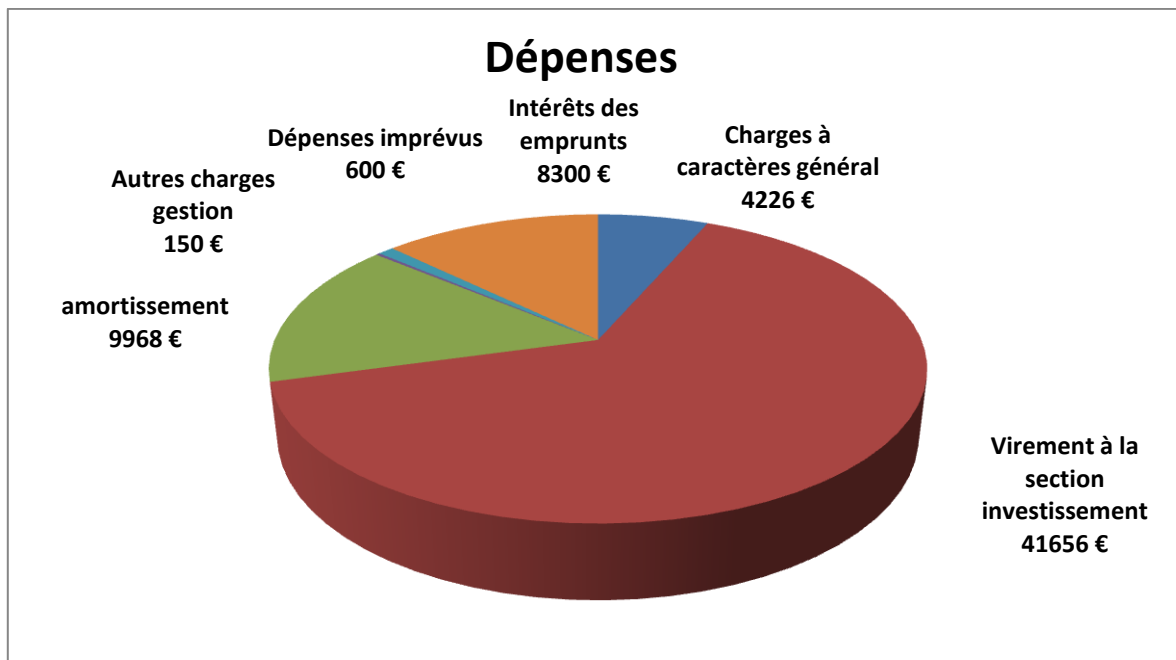
Réalisations Assainissement 2009

Section Investissement



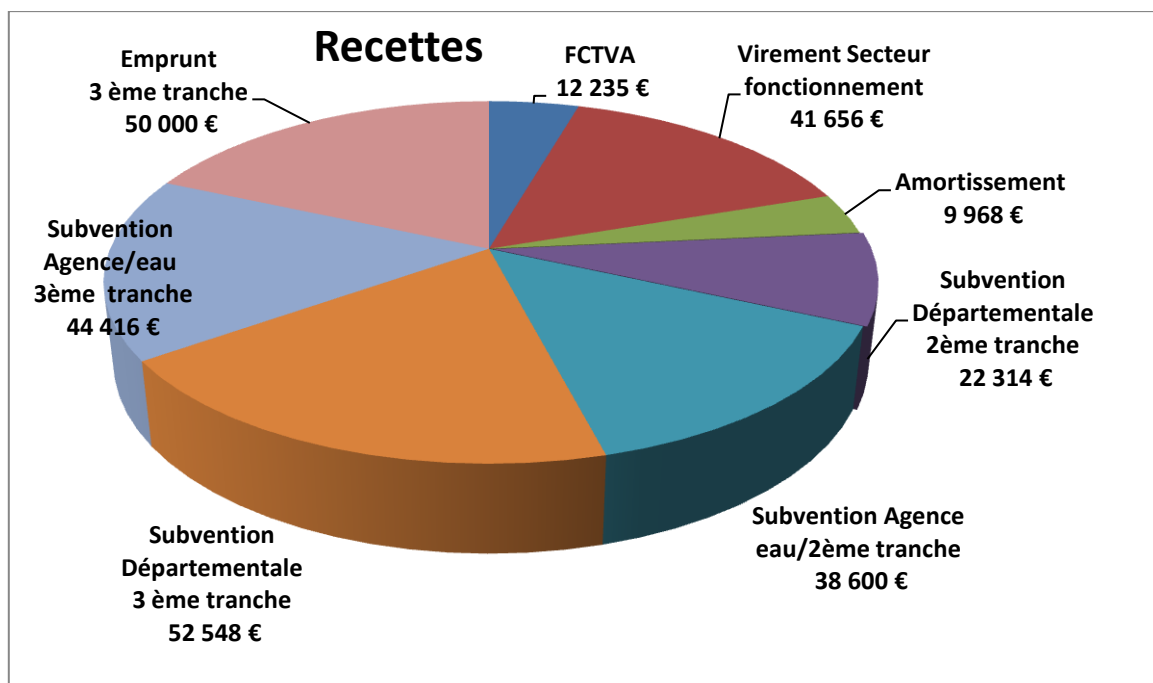
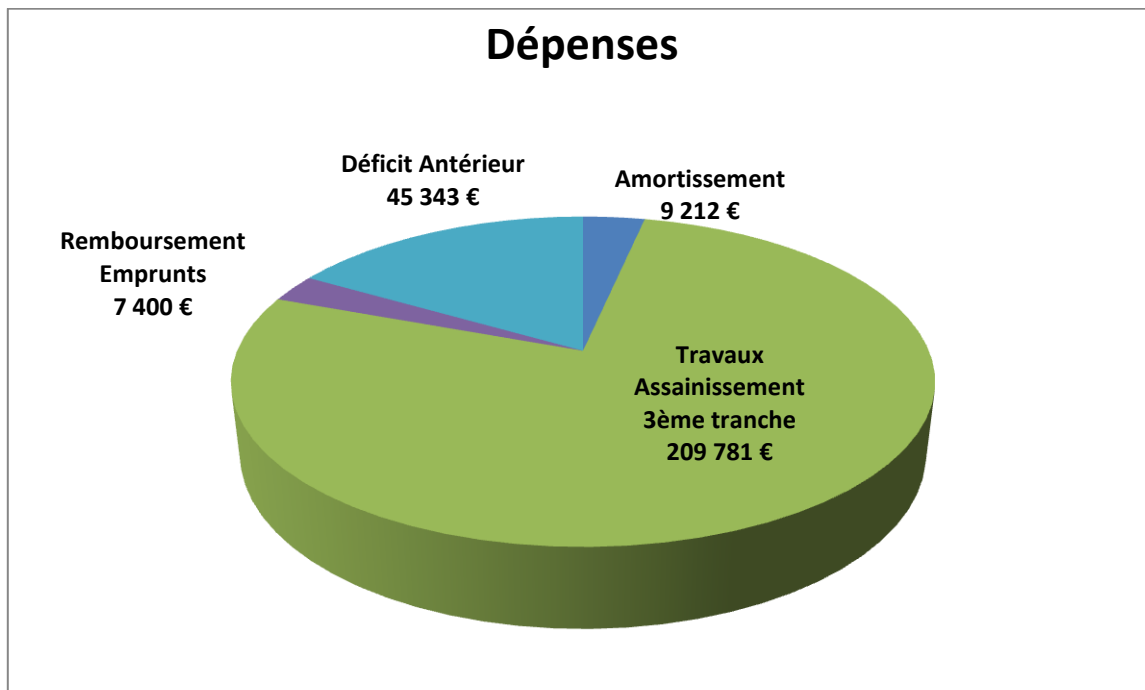
Budget prévisionnel Assainissement 2010

Section Fonctionnement



Budget prévisionnel Assainissement 2010

Section Investissement



Les Projets

A court terme :

Achat d'un vidéo projecteur pour l'école.
Protection des vitraux des deux chapelles (travaux réalisés par les employés communaux).
Achat d'une nouvelle tondeuse.
Programme voirie : la commission a retenu plusieurs chemins à regoudronner.
Présentation du PLU.

A moyen terme :

Réalisation de la 3^{ème} tranche de l'assainissement.
Changement d'une partie des lampes sur le réseau électrique du bourg et aux Siquerauds (lampes à faible consommation d'énergie).
Rénovation de l'école
Réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes.

A long terme :

Réflexion pour un projet d'aménagement des anciens locaux de la cantine en logement locatif accessible aux personnes à mobilité réduite.
Réalisation de la 4^{ème} tranche de l'assainissement (le bourg) qui ne peut pas s'envisager sans une étude et une requalification du bourg (aménagement des voies de circulation, de la place...).

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Après un diagnostic de territoire réalisé par l'Etat, les communes doivent trouver le nouveau document d'urbanisme adapté à leur commune pour permettre *une gestion économe du territoire* (art. L110 et L121-1 du code de l'urbanisme).

Après avoir étudié le document d'urbanisme « carte communale », la municipalité fait le choix d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (2009). Ce document permet de créer des micro-zones constructibles.

Le PLU est composé de 4 zones différentes :

Zone Urbaine (Zone U) : zone où est présent l'habitat, zone constructible

Zone A Urbaniser (Zone AU) : zone où l'habitat est à venir, dans un second temps après la zone U, viabilisée en grande partie

Zone UX : zone réservée à l'activité artisanale et au stockage des produits et des machines agricoles.

Zone Agricole (zone A) : zone où les constructions sont uniquement en lien avec l'exploitation agricole

Zone Naturelle (zone N) : zone où les constructions ne sont pas autorisées.

Zone NH : zone où les extensions des habitations et les changements de destinations des constructions existantes sont autorisés.

Pour l'élaboration de ce PLU, le conseil municipal travaille avec M. Reynès du cabinet SESAER.

Les différentes étapes :

- 1 élaboration du PLU avec le conseil municipal (2009-2010)
- 2 réunion de concertation et d'information auprès des agriculteurs et les différents propriétaires (automne 2009)
- 3 le conseil municipal clôt le projet (automne 2010)
- 4 concertation avec l'Etat et les chambres consulaires (délai de 6 mois)
- 5 enquête publique (délai 1 mois) : mise à disposition des documents (plan des différentes zones) à la population
- 6 bilan de l'enquête
- 7 acceptation du PLU ou non par les services de l'Etat

Permis de construire

En 2008 7 permis ont été délivrés.
En 2009 5 permis sont délivrés.
En 2010 9 permis délivrés.

Mairie

Horaire d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	8h30 à 11h00	Tél :	04 77 24 60 45
Mardi	8h30 à 11h00	Fax :	04 77 24 61 41
Jeudi	14h00 à 17h00	E-mail :	mairie.bussy-albieux@wanadoo.fr
Vendredi	8h30 à 11h00		

Tarifs au 1^{er} janvier 2010

Location salle des fêtes

Habitants de la commune et résidences secondaires	90 €
Habitants hors commune	180 €
Associations 1 fois par an	gratuite
Petite salle (réservée aux habitants de la commune)	30 €
Arrhes 80 € pour les hors commune	40 € pour les habitants de la commune 20 € pour la petite salle

Ces prix ne tiennent pas compte du gaz, de l'eau, de l'électricité et du lavage.

Assainissement

Participation au branchement égout	2 300 €
Redevance assainissement	50 € le forfait
Forfait ménage	+ 0,58 € le m ³ jusqu' à 70 m ³ + 0,30 € au delà de 70 m ³ et jusqu'à 250 m ³

Concessions cimetièrè

	15 ans	30 ans
Concession Tombes		80 € le m ²
Columbarium	300 €	450 €
Cavurne	300 €	450 €

Numéros d'urgence

POMPIERS 18	SAMU 15	URGENCES 112	GENDARMERIE 17
Secours d'un portable 18 ou 112		Gendarmerie Boën	04.77.24.08.29
CENTRE ANTI POISON	04.72.11.69.11		EDF 0 810 333 142

Inscription sur les listes électorales

Voter est un droit mais aussi un devoir.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter à Bussy-Albieux. N'oubliez pas de passer au secrétariat de la mairie avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter l'année suivante.

La presse

Nos correspondants locaux de la presse écrite sont

- La Tribune Le Progrès : Joëlle ESSERTEL (04.77.24.60.74) à Bussy-Albieux
- Le Pays Roannais : René TISSIER (04.77.65.42.59) à St Germain-Laval
- La Gazette : Marie-Claude PARDON (04.77.24.63.45) à Arthun.

Les transports

TAXI «NATHALY TAXI» :entreprise .située sur notre commune
Vous pouvez la contacter au **04.77.24.10.79** ou au **06.19.56.94.69**.

BUS Comme dans tout le département, les lignes régulières de transport traversant Bussy-Albieux font partie du TIL (transport Interurbain de la Loire).

La commune est desservie par la **ligne 207** assurant la liaison **Böen – St Germain-Laval – Roanne**. Des correspondances sont assurées à Böen et Roanne pour se rendre dans les communes voisines (Montbrison, Feurs ...). Un dépliant des horaires de la ligne est disponible en mairie.

www.loire.fr – rubrique Transports publics

04.77.48.42.50 (serveur vocal du TIL).

Les déchets

La déchèterie

La Presle – 42 130 Arthun 06.07.23.82.13

Horaires : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 13H30 à 17H30 en hiver et 13H30 à 18H30 en été
Vendredi et samedi : de 9H à 12H.

Le tri sélectif

La collecte sélective avec les caisses jaunes a largement contribué à l'augmentation du tonnage de matériaux recyclés sur le territoire du Pays d'Astrée : 1 000 tonnes de déchets recyclés pour 3 700 tonnes de déchets ménagers non recyclables (2009). **Malheureusement**, cette augmentation s'accompagne d'une **baisse de la qualité du tri**, puisque nous sommes passés de 4% de refus du tri en 2006 à 12% en 2009.

Les erreurs à ne pas faire :

Les **cartons bruns ondulés** sont recyclables **MAIS ne vont pas dans les caisses jaunes**. Ils doivent être emmenés à la déchèterie.

Seuls les contenants plastiques avec un bouchon sont recyclables (caisses jaunes). Les pots de yaourts et autres barquettes en plastique sont à exclure.

N'hésitez pas à vous appuyer sur le guide du tri disponible à la mairie, pour remplir avec efficacité votre caisse jaune.

Alain CORVI a été recruté à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée comme **Ambassadeur du Tri**. Sa mission consiste à informer et renseigner les gens sur le tri sélectif à travers une communication de proximité et particulièrement le porte à porte. Il assure une permanence en mairie un jeudi par mois.

La Station d'épuration

Les eaux usées (eaux brutes) proviennent - des eaux usées domestiques : eaux ménagères (salles de bain, cuisines ...) eaux vannes (eaux des toilettes)- et des eaux usées industrielles.

Le réseau de collecte du village est en partie en séparatif (canalisations distinctes pour les eaux pluviales et pour les eaux usées) sur les tronçons réalisés depuis quelques années, et en partie unitaire (mêmes canalisations pour les 2 types d'eaux) pour les canalisations anciennes.

Nous vous rappelons que notre station d'épuration fonctionne avec des filtres naturels. C'est un procédé d'épuration utilisant comme biomasse épuratrice, les cultures plantées (roseaux) dans les bassins. Les plantes créent autour de leurs racines un milieu favorable à la croissance bactérienne. Ces bactéries, pour se nourrir, vont alors dégrader la pollution dissoute dans l'eau. L'eau épurée poursuit ensuite son infiltration et est drainée sous le sable, collectée et rejetée au milieu naturel (rivière, fossé ...).

Quelques recommandations :

- **NE PAS** verser dans l'évier ou dans le réseau d'eaux usées : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel...), des vernis ou des peintures (celles-ci doivent être portées à la déchèterie), des lingettes nettoyantes, les tampons et serviettes hygiéniques, les couches, des objets en plastiques.
- **EVITER** la soude caustique, l'acide chlorhydrique, les déboucheurs de canalisations sur puissants.

Le bilan de fonctionnement 2009 de la station d'épuration de notre commune, réalisé par la MAGE 42 (Conseil Général) conclut à un rejet de bonne qualité de l'eau. Respectons ces quelques recommandations pour faire perdurer ce résultat.

Rappel de réglementation

Brûlage des déchets de jardins et de parcs par les particuliers.

Les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des cimetières font partis de la catégorie des déchets municipaux. Par conséquent, le règlement sanitaire départemental interdit, dans son article 84, le brûlage de ces déchets. Ils doivent être portés en déchèterie. En revanche, les propriétaires ou ayants-droit peuvent procéder à des incinérations de végétaux sur pied ou de rémanents à l'intérieur ou à moins de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis du 1^{er} mai au 30 juin et du 1^{er} octobre au 28 février.

Divagation des animaux

De nombreux chiens divagent sur la commune et causent un certain nombre de dégâts. Nous vous rappelons que vous êtes passibles d'une amende et que les chiens peuvent être emmenés à la fourrière. Soyez-vigilants ! Les propriétaires doivent ramasser leurs déjections pour les mettre à la poubelle dans les lieux publics (aires de jeux, pelouses ...).

La paroisse

Horaires des messes Les messes ont lieu le 1^{er} dimanche du mois à 9h, de la Toussaint à Pâques à la chapelle du cimetière, le reste de l'année à l'église. Pour les fêtes, consulter le tableau d'affichage de l'église.

Intentions de messes Les intentions de messes sont à 16 €, établir les chèques à l'ordre de « ADSE. Paroisse St Vincent en Lignon ».

Qui contacter ? Cure de Boën : 04.77.24.09.01

Equipe pastorale :

Père Roger Kumbu (curé) et Père Rémi Imbert : 04.77.24.09.01

Linda Mollon, Frédérique Défrade, Monique Jacquet, Michèle Deveaux, Marie-Françoise Fournel

Equipe relais des Etangs et du Volcan : Ils sont vos référents sur votre relais, ils sont à votre écoute.

Joël Flachet (Arthun) : 04.77.24.46.14

Nathalie Mazet (Ailleux) : 04.77.24.64.29

Mylène Gauthier (Cezay) : 04.77.24.61.26

Chantal Crozet (Bussy-Albieux) : 04.77.24.62.62

Baptêmes :

Brigitte Dérory : 04.77.24.61.11

Mariage :

Cure de Boën : 04.77.24.09.01

Funérailles : En premier lieu, veuillez prendre contact au n° 06.88.73.13.03.

Ensuite, une équipe aide et soutient les familles dans la préparation de la célébration et participe à l'animation de la célébration : Eliane Pontet, Chantal Crozet, Marius Gérifaut.

Service des malades : Colette Thiallier : 04.77.24.67.57

Eveil à la foi des enfants de 3 à 7 ans : Linda Mollon : 04.77.24.14.89

lccal.mollon@free.fr

Catéchèse des enfants de 8 à 11 ans :

Frédérique Défrade : 04.77.97.45.48

defrade@aliceadsl.fr

Monique Jacquet : 04.77.97.53.06

monique.jacquet771@orange.fr

Aumônerie du collège et du Lycée :

Michèle Deveaux : 04.77.24.11.54



Tourisme et monuments de la commune

Pour mettre en valeur quelques monuments de la commune et pour donner des informations, des plaques signalétiques vont être installées. Elles seront placées respectivement

- au bourg : au pied de la croix sur la place,
- devant l'église,
- sur le mur à l'entrée du cimetière,
- et devant la chapelle d'Albieux.

Saint Jacques de Compostelle



Depuis 11 siècles des millions de pèlerins ont parcouru notre région. Ces pèlerins sont nombreux à traverser et à faire une petite pause dans notre commune chaque année.

Partis de Pommiers tôt le matin, le 16 juillet 2010 plusieurs d'entre eux ont traversé Bussy-Albieux pour se rendre à St Jacques de Compostelle par le chemin venant de Cluny en direction du Puy en Velay.

En fin de matinée, après une visite de l'église et de la chapelle du cimetière, ils ont été invités par la municipalité et la paroisse à pique-niquer devant la salle des fêtes et à partager un petit buffet et des boissons fraîches bien appréciées compte tenu de la chaleur de ce jour.

Ce fut un moment d'échanges avec les habitants de Bussy-Albieux et un temps de repos bien mérité pour ces marcheurs dont le périple ne se termina pour les plus courageux que le 18 septembre à St Jacques de Compostelle.

Petite enfance

Accueil des petits :

Sur la commune, **6 assistantes maternelles** peuvent accueillir vos enfants suivant leur disponibilité. La liste de ces assistantes maternelles vous est délivrée en mairie.

Il existe un **multi accueil Mômes Astrée** à Ste Agathe La Bouteresse. Nathalie Olivier en assure la direction. Vous pouvez la contacter pour des inscriptions ou pour des renseignements au tél/fax 04.77.24.40.25, la Bouteresse – 42 130 Ste Agathe la Bouteresse.

Sur la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, se trouve le **Relais Assistants Maternels** (RAM)

Ce site est dédié aux parents à la recherche d'informations, de coordonnées ... concernant la garde de leurs enfants ; ainsi qu'aux assistantes maternelles. Celles-ci peuvent venir y chercher des informations et de la documentation. Vous pouvez contacter la responsable Marion Lucic au 04.77.24.15.92 ou par courrier électronique rampaysastre@famillesrurales42.org – La Bouteresse – 42 130 Ste Agathe la Bouteresse.

Des activités sont aussi consacrées aux enfants de 0 à 4 ans. Ces animations se déplacent régulièrement sur les communes du canton. A Bussy-Albieux vous serez accueillis (parents, nounous) avec les enfants les lundis de 9h à 11h30 (un lundi par mois, le calendrier est disponible en mairie) dans l'école de la commune (salle du bas).

Jeunesse

Pour tous les jeunes de 15 à 25 ans vous pouvez rejoindre le **Club des Jeunes** de Bussy-Albieux.

Il existe pour la communauté de communes du Pays d'Astrée, **l'APIJ** (association pour l'intercommunalité des jeunes) qui accueille les jeunes du canton (13-25 ans) pour organiser différentes activités durant les vacances scolaires (aide à trouver des « jobs » d'été, organiser des projets ...) et pendant les semaines scolaires.

Grégory Bruyat, Régis Charnay ou Julie Guérin

Rue Jules Ferry – 42 130 Boën 04.77.24.13.02 apij@wanadoo.fr

www.apij.fr

Pour toutes activités sportives culturelles, il existe de **nombreuses associations** qui proposent différentes activités. Vous pouvez les rencontrer lors du forum des associations à Boën le 1^{er} dimanche de septembre. (MJC, amicale laïque.....). En mairie, vous pourrez trouver le guide des activités de loisirs en Pays d'Astrée. Il est mis à votre disposition et est édité chaque année.

Aide à domicile

Les services de l'**ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) sont les plus présents pour une aide ou un accompagnement au quotidien : ménage, accompagnement, lors de soins particuliers, lors de situations exceptionnelles

N'hésitez pas à les contacter pour avoir des informations.

Les personnes référentes sur la commune sont : Marcelle Gaumont : 04.77.24.64.17.

Bernadette Maillet : 04.77.24.69.91.

Pour une aide au repas, sur la communauté des communes du Pays d'Astrée, s'est mis en place un **portage de repas à domicile**.

Tous les jours, il est livré à domicile un repas froid à faire réchauffer. Le tarif est de 7.25 euros (tarif 2010). Les repas sont réalisés par le Foyer Résidence de Boën. Vous pouvez contacter la mairie pour toute nouvelle inscription ou contacter soit Marie-Claude Platon (04.77.24.61.84) ou Sylvie Souchon (04.77.24.66.05) pour avoir d'autres renseignements.

Année scolaire 2010-2011

Nos enfants des communes d'Arthun, Bussy-Albieux et St Sixte ont fait leur rentrée scolaire au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comme chaque année dans la joie et la bonne humeur !

A **St Sixte** sont accueillis les enfants de Maternelle :

Claudine EXTRAT s'occupe des 19 enfants de Petite Section maternelle (3 ans) et des 14 enfants de Moyenne Section de maternelle (4 ans). Elle est aidée par Isabelle Chaux (aide maternelle).

Fabrice DIDIER a en charge les 12 enfants de Grande Section et des 13 enfants de CP, avec l'aide de Marie-Jo Gandit. Isabelle et Marie-Jo accueillent les petits le temps de midi.

A **Arthun**. Julien JACQUET, remplaçant de Lydie Pouly, assure les cours de CE₁ et CE₂, avec 23 élèves (11 CE₁ et 12 CE₂). Monique Deveaux assure l'accueil des enfants pendant le temps du repas.

A **Bussy-Albieux** Marion BOULIGAUD (mardi, jeudi et vendredi) et Carine PACCARD (lundi) se partagent le temps scolaire de nos plus grands : 12 enfants en CM₁ et 14 enfants en CM₂.

Brigitte GOURDON est toujours aux petits soins avec les nombreux enfants qu'elle encadre lors du temps de cantine.



Garderie

Depuis la rentrée de septembre, la mairie a mis en place un service de garderie, destiné à tous les enfants du RPI.

Cette dernière est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h, dans les locaux de l'école de Bussy-Albieux au rez de chaussée. Le tarif est de 1,30 euros, par enfant pour chaque utilisation. Ces enfants sont encadrés par Marie-Claude BRUEL.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la mairie de Bussy-Albieux, la garderie (aux heures d'ouverture) au 04.77.24.64.74 ou Sylvie Souchon (04.77.24.66.05).



Divers

Nos trois écoles sont desservies par un transport scolaire du Conseil Général :

1^{er} car départ de Bussy-Albieux à 8h25 et 16h30 Arthun 8h30 et 16h35 St sixte 8h40 et 16h45

2nd car départ de St Sixte 8h25 et 16h30 Arthun 8h35 et 16h40 Bussy-Albieux 8h40 et 16h45



L'association des parents d'élèves du RPI s'occupe de la gestion des cantines. Cathy Desgrand, « Traiteur Fidésien », de Ste Foy St Sulpice assure la livraison des repas.

Nos petits sportifs prêts à aller en cours de gymnastique avec Marion leur maîtresse.

Depuis deux mois, ils doivent porter les gilets de sécurité offerts par le Conseil Général pour tous déplacements sur la voie publique.

La Communauté de Communes du Pays d'Astrée

Depuis 1995, le canton de Boën (hormis Pralong) s'est constitué en Communauté de Communes du Pays d'Astrée (CCPA).

A celle-ci s'est rajoutée Sail-sous-Couzan regroupant ainsi 18 communes : Ailleux, Arthun, Boën, Bussy-Albieux, Cezay, Débats-Rivière-d'Orpra, Leigneux, L'Hopital-sous-Rochefort, Marcilly-le-Chatel, Marcoux, Montverdu, Ste Agathe-la-Bouteresse, Ste Foy-St-Sulpice, St Etienne-le-Molard, St Laurent-Rochefort, St Sixte et Trelins.

Depuis août 2010, un nouveau bureau a été élu :

Lucien Moullier (maire de Boën) :	président
Ludovic Buisson (maire de Sail) :	1 ^{er} vice président
Josiane Baldini (maire d'Arthun) :	2 ^{ème} vice présidente
Daniel Charlin (élu de St Etienne le Molard) :	3 ^{ème} vice président

En 2010 le nouveau projet de territoire a été élaboré dans le but de fixer les grandes lignes de travail pour les 10 années à venir. Les 5 axes retenus sont :

- Renforcer l'attractivité du Pays d'Astrée
- Mobiliser et valoriser les ressources locales
- Maîtriser un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire
- Garantir des services d'accueil et d'animation de qualité
- Assurer une plus grande solidarité entre les habitants et entre les communes.

Des réalisations	Réalisation de la zone de compostage à la déchèterie Création du multi accueil Mômes Astrée, pour la garde des enfants de 0 à 4 ans à Ste Agathe-La-Bouteresse Entretien du château de Goutelas
Des projets en cours	hôpital local à la zone de Champbayard Création d'un second multi accueil dans une commune en direction de Montbrison Achat et aménagement du « Grand Pré » situé derrière la Bâtie d'Urfé (plantation de bosquets....)

17 rue de Roanne BP1
Tél : 04.77.97.72.48
info@pays-astree.com

42 130 Boën
fax : 04.77.97.72.49
www.pays-astree.com

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Association créée en 1978, avec un conseil d'administration de 19 membres. Il est dirigé par le bureau suivant :

Président : André MAILLET

Vice-Président : Cédric ESSERTEL

Trésorier : Philippe CARTERON

Trésorier-Adjoint : Françoise MASSARD

Secrétaire : Sylvie SOUCHON

Secrétaire-Adjointe : Florence FERON

Le comité compte 26 membres. Il se réunit une fois par mois pour débattre, organiser et préparer diverses manifestations. Pour 2011, il faut retenir les dates suivantes :

La soirée théâtre du 19 février,

La journée voyage dont la destination et la date ne sont pas encore fixées,

La soirée grillades début juillet,

La fête patronale les 13, 14 et 15 août,

La soirée pot-au-feu début novembre,

La Saint- Sylvestre.

Mais d'ici-là, 2010 se sera terminé par la soirée cabaret du 6 novembre et par la Saint- Sylvestre.

Les habitants peuvent emprunter auprès du Comité des tables, des chaises et un refroidisseur ainsi qu'une petite sonorisation (plus réservée aux associations de la commune).

La prochaine Assemblée Générale, fixée au 4 février 2011, sera l'occasion de renouveler le bureau pour une période de trois ans. Afin d'assurer l'avenir et de se donner les moyens d'être au plus près de l'attente des habitants de Bussy-Albieux, le Comité est en appel auprès de tous ceux qui souhaitent participer à la vie associative.



Club des Jeunes

Par l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2010, un nouveau bureau a été élu :

Anne-Sophie LUMINIER : présidente

Elise DIMIER : vice présidente

Céline CHAUVE : trésorière

Noémie BILLAUD : trésorière adjointe

Elodie VERMOREL : secrétaire

Audrey FAURE : secrétaire adjointe

Le Club des jeunes de Bussy-Albieux s'adressent aux personnes de 15 à 25 ans. Il cherche à les rassembler et à aider à l'animation du village. Dans ce cadre, chaque année, il participe à l'organisation de la fête patronale, notamment en mettant en place le bal du 14 août. Des sorties sont également prévues au cours de l'année entre membres du club (pique-nique, kart,...) mais restent ouvertes à toutes personnes extérieures.

Pour clôturer l'année en beauté, nous organisons le réveillon du Nouvel An auquel nous invitons tous les jeunes de la région.

La mairie met à notre disposition un local (l'ancienne gare) où nous pouvons nous réunir. Nous vous invitons à participer à nos réunions qui ont lieu régulièrement, afin de mettre en place nos diverses manifestations. Elles se terminent par un moment agréable autour d'un petit buffet.

Club Amitiés et Loisirs-Aînés Ruraux

Ce club fonctionne depuis mars 1989. Il a pour vocation de pallier à l'ennui de certaines personnes. Il est ouvert tous les jeudis de 14h à 18h dans l'annexe de la salle polyvalente. On y pratique la belote, la pétanque, le scrabble, etc... d'autres activités sont envisageables. Les personnes intéressées pour nous rejoindre peuvent prendre contact auprès du Président Daniel ROCHE (04.77.24.68.58) ou de la Vice-Présidente Marinette DALBEGUE (04.77.24.60.04).

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 13 janvier 2011 avec la galette des rois. Le rassemblement inter-club s'effectuera le 25 mai 2011, le concours de belote le 12 octobre 2011 et en cours d'année : journée bugnes, repas ou restaurant, pique-nique.

Sou des écoles Arthun-Bussy-Albieux-St Sixte

En 1895, le sou des écoles a été créé pour payer les fournitures scolaires des élèves. Pour en faire partie, il fallait régler une cotisation de « 1sou » par an. C'est ainsi qu'est né le sou des écoles. Le sou des écoles de Bussy a été créé en 1974 puis dissout en 1996 afin de donner place au sou des écoles d'Arthun-Bussy-Albieux-Saint-Sixte.

Le sou des écoles du RPI Arthun-Bussy-Albieux-St Sixte est une association de parents d'élèves qui existe depuis de nombreuses années. Son but est de récolter des fonds lors de diverses animations afin de participer financièrement aux différents projets de l'équipe enseignante.

Ainsi, le sou organise: une vente de brioche au mois d'octobre, un loto au mois de janvier, un vide-grenier au printemps (en mai ou juin). Avec l'argent gagné lors de ces manifestations, un spectacle de Noël est offert chaque année aux enfants et une fête de fin d'année scolaire organisée, au cours de laquelle un cadeau est offert aux élèves de CM2 qui partent au collège. (ci- joint, photo de la classe de CM2 en 2010)

De plus, selon les années et les souhaits des enseignants, le sou permet aux élèves du RPI de partir en classe verte, d'aller au cinéma dans le cadre d'un projet de classe, de bénéficier d'un abonnement presse à l'école, d'organiser des rencontres avec leurs correspondants, etc...



Le sou, c'est aussi la rencontre de parents qui se sentent concernés par ces « petits plus » que l'on peut apporter aux enfants. C'est dans un esprit d'échange et de convivialité que tout parent peut venir rejoindre l'équipe du sou lors des différentes manifestations.

Le bureau est composé de : Valérie PONCET (Présidente), Christelle JACQUET, Véronique JEAMPIERRE et Laëtitia GONON (Vices-présidentes), Christelle REY (Trésorière), Pierre LATUILE (Vice trésorier), Caroline DERORY (Secrétaire) et Sandrine TISSEUR (Vice Secrétaire). Ce dernier profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui aident et participent au bon déroulement des manifestations du sou. Cette année, nous remercions particulièrement Mme Marie-Hélène ZURRO qui, après 7 années d'investissement au bureau du sou, quitte l'association.

Familles Rurales du Pont d'Argent

Cette association a été créée en 1961 dans le but d'organiser des activités sportives et culturelles destinées aux nombreuses familles de nos 5 communes (Ailleux, Arthun, Bussy-Albieux, Cezay et Saint-Sixte). Ainsi, les enfants avaient la possibilité pour un coût modique de choisir entre des cours de natation, de ski, des après-midi de travaux manuels, des sorties au théâtre et bien d'autres choses encore.

A chaque assemblée générale, les membres sortant étaient systématiquement remplacés par des bénévoles intéressés de nous rejoindre. Mais, depuis quelques années, à chaque assemblée, nous perdons des membres du bureau sans trouver de remplaçant. Ainsi, en 5 ans, nous sommes passés de 13 membres à 6 cette année (Mme LOUISON et Mme MOULIN d'Ailleux, Mme JAGUELIN de Bussy, Mme REOLON et Mme TISSEUR d'Arthun, Mme BALLEET de Boën). Ce petit nombre ne nous permet plus de mener à bien nos activités ainsi que la lourde charge d'organiser notre randonnée annuelle. Devant la désaffection des familles pour cette association, nous avons décidé, avec beaucoup de regret de cesser toute activité ainsi que notre randonnée. Seul notre Troc-Plantes sera maintenu le 1^{er} mai 2011.

Nous nous tenons à la disposition des familles qui voudraient plus d'information, et faire revivre cette association par leur participation. Nous serons présents au forum des associations l'année prochaine à Boën, pour peut-être reprendre un nouveau départ avec de nouvelles familles. Pour tout contact, vous pouvez joindre le 04 77 24 64 09.

Bibliothèque municipale

Depuis juillet 2009 une bibliothèque fonctionne dans de nouveaux locaux situés derrière la mairie.

Inaugurée en septembre avec la nouvelle cantine scolaire, cet espace-livres est relié à la médiathèque de la Loire qui prête une quantité importante de livres aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Notre bibliothèque possède aussi quelques 800 livres qui lui appartiennent.

L'association « Bibliothèque municipale » est composée de 7 bénévoles qui assurent les permanences, les relations avec la médiathèque de la Loire, les accueils des enfants de l'école, l'organisation des expositions....

Le bureau est composé de : Georgette LEFEBVRE la présidente, Chantal LANGE la secrétaire, Marie-Claude PLATON la trésorière, Etienne PONTET, Evelyne MASSARD, Estelle SANTERRE, Marielle LATUILE et Suzanne CHERBLAND.



HORAIRES : Le vendredi de 15h30 à 16h30 : accueil des enfants de l'école.

Le vendredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h : accueil pour le public.

Le prêt de livres est gratuit.

N'hésitez pas à commander les livres dont vous avez envie.

Téléthon

Le 4 décembre 2010, la commune de Bussy-Albieux organise pour la seizième année consécutive le Téléthon.

2009 a été, comme les années précédentes, l'occasion de rassembler un grand nombre de bénévoles et une somme de 9 180 euros a pu être reversée à l'AFM. 2009 a été également une année de transition avec le changement du bureau.

Ce dernier se compose :

Isabelle MONTEIRO secrétaire 04.77.24.62.12
Caroline DERORY trésorière 04.77.24.64.05
Séverine VERMOREL organisatrice 04.77.24.67.18
Monsieur Pierre TROISGROS (parrain ligérien en 2009) a honoré la commune de sa présence. Il a noté l'important travail de tous et n'a pas pu partir sans goûter la traditionnelle soupe aux choux. Rappelons que Bussy-Albieux est la commune, qui rapporté au nombre d'habitants est celle qui réalise le bénéfice le plus important.

En espérant que la mobilisation et l'intérêt de tous perdurent encore et pour longtemps ...



Séverine VERMOREL
Organisatrice.

F N A C A Arthun-Bussy-Albieux

Notre section FNACA a été créée en 1977. Le bureau a été constitué ce jour et n'a pas changé :

Président : Marius VILLE Vice-Président : Claude DURIS
Secrétaire : Gérard VIAL Trésorier : Jean GRANGE

En janvier, une soupe aux choux est organisée à la salle des fêtes d'Arthun.

La cérémonie du 19 mars : « cessez le feu de la Guerre d' Algérie » a lieu une année sur la commune d'Arthun et une année sur la commune de Bussy-Albieux.



Le 8 mai et le 11 novembre, nous sommes toujours présents aux monuments aux morts avec notre drapeau.

Le voyage de juillet a été remplacé par un pique-nique.

En septembre, des grillades sont organisées au terrain de boules de Bussy-Albieux.

En novembre, notre Assemblée Générale a lieu à la Salle des fêtes d'Arthun suivie d'un casse croute avec la tradition du boudin d'herbes. En décembre, nous participons au téléthon financièrement et bénévolement en tenant un relais à la Terrière à Arthun. A toutes ces manifestations, nos épouses nous accompagnent.

Marius VILLE,
le Président

Gym Volontaire

Vous souhaitez garder la ligne, avoir la forme, ne plus avoir mal au dos, oublier vos soucis quotidiens, avoir une heure de détente ... Alors venez à la gym volontaire.

Quatre cours fonctionnent chaque semaine : gym classique, gym douce ou stretching, tous assurés par Marie-Jo RIVET, le mardi après-midi, le mardi soir et le vendredi matin.

Plus de soixante personnes de Bussy-Albieux et des villages environnants sont inscrites.

Georgette LEFEBVRE (présidente), Chantal CROZET (secrétaire) et Andrée GOUTTEFANGEAS (trésorière) assurent le fonctionnement de l'association « GYM VOLONTAIRE ».

N'hésitez pas à les contacter pour avoir plus de renseignements.

Amicale Boules de Bussy-Albieux

Notre société comprend 13 licenciés et 15 cartes de membres honoraires. Le bureau se compose de Mr Jean PLASSE et Mme Jeanne DUMAS (Présidents d'honneur), Robert PONTET (Président), Alain DUMAS (Vice-président), Jean-Luc THINARD (Secrétaire), Albert LUMINIER (Vice-secrétaire), Thierry MERLE (Trésorier), Elie SANTOS (Vice-Trésorier).

Nos tarifs de l'année 2009-2010 ont été de 50€ pour une licence et de 20€ pour une carte de membre honoraire.

Venez-vous joindre à nous pour une petite détente agréable le samedi à 14h et le dimanche après-midi à 15h où nous organisons des concours pour jouer les challenges de nos disparus.



Tennis Club de Bussy-Albieux

Président : Jean- Jacques ESCOT 04.77.24.67.94

Secrétaire et Trésorier : Georges JACQUET 04.77.24.61.09

La saison 2010 a compté 25 adhérents. Le prix des cotisations est de 16 € pour les adultes, de 8€ pour les jeunes (moins de 18 ans) et de 25€ pour les couples. Le tournoi interne annuel avec le Tennis Club d'Arthun s'est déroulé dans une ambiance conviviale les 3 et 4 juillet accompagné d'une soirée barbecue le samedi soir. Pour le simple DAMES : vainqueur : Pauline ESCOT, finaliste : Nathalie JACQUET. Pour le simple MESSIEURS : vainqueur Jordan RONGERE, finaliste Alexandre ESCOT.

Toutes les personnes voulant se joindre à nous seront les bienvenues.

Association Parents d'élèves du RPI (cantine)

Le bureau est constitué de Laëtitia GONON (Présidente) et Mylène LAURENT (Trésorière). Nous avons essentiellement un rôle de communication avec les mairies ou leurs représentants, le traiteur, les cantinières ou le personnel de l'école, les familles par les appels téléphoniques et les rencontres si nécessaire.

Nous aidons à faire appliquer le règlement intérieur et essayons d'être disponible en fonction des problèmes rencontrés. Notre travail s'échelonne sur toute l'année par l'établissement de liste d'enfants pour chaque école et commune, par l'émission d'une fiche de renseignement et la diffusion du règlement intérieur en début d'année. Nous sommes aussi chargés de faire les courses pour les trois communes (serviettes papier, moutarde, liquide vaisselle ...) lors des vacances scolaires, achat de papillotes et de clémentines pour le repas de Noël.

Tout au long de l'année, nous avons un rôle de comptabilité par l'encaissement des règlements, le paiement des factures, les demandes de subvention au rectorat pour certains instituteurs et l'élaboration d'un tableau récapitulatif du nombre de repas pris dans les différentes communes afin de demander des subventions auprès des mairies.

Le Comité des Œuvres Sociales

Depuis deux ans cette association, composée des membres du conseil municipal et du CCAS, organise un thé dansant le dernier dimanche de février.

Le bilan de cette manifestation nous a permis de prendre en charge en 2010 la totalité des repas des personnes de plus de 70 ans au restaurant de Saint-Paul d'Uzore.

Le COS participe aussi au Téléthon, à la préparation et à la distribution des colis de Noël. Georgette LEFEBVRE assure la présidence, Françoise MASSARD est trésorière et Séverine VERMOREL, secrétaire.



ASA de la PRA, (Association Syndicale Autorisée)

Etablissement public. Siège social : Mairie de BUSSY-ALBIEUX

Objet :

Nous gérons la distribution d'eau brute sur les communes de BUSSY ALBIEUX, STE FOY ST SULPICE et en partie PONCINS. Parmi nos adhérents, les uns utilisent l'eau pour l'irrigation de leurs cultures et pour abreuver leurs animaux, d'autres utilisent le réseau uniquement pour leur cheptel, bovin principalement.

L'intérêt de l'irrigation des cultures :

La pluviométrie pendant la période estivale est insuffisante, l'irrigation permet de combler le déficit. La production agricole locale n'alimente pas les marchés mondiaux, la maîtrise de l'eau permet simplement d'acquérir plus d'autonomie pour nourrir les animaux.

L'eau, une ressource à préserver :

Quelle quantité ? A quel moment ? Sur quelles cultures ?

Les organisations agricoles mettent en place des journées d'information et d'échange entre les agriculteurs dans le but de répondre à ces questions essentielles pour une bonne gestion de la ressource en eau.

L'utilisation de matériel toujours plus performant contribue également aux économies d'eau.

Nos projets :

Notre réseau fonctionne seulement pendant les 6 mois d'été à partir du canal du Forez. Nous travaillons sur un projet pour l'alimentation en eau des élevages pendant les 6 mois restants, toujours dans le but de diminuer les coûts pour les éleveurs et réduire le prélèvement sur le réseau d'eau potable.

Le Président,
G. DALBEGUE

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)

La CUMA a pour mission de mettre à disposition, aux agriculteurs adhérents de la commune, du matériel qu'une exploitation seule ne pourrait rentabiliser. 22 exploitations y sont adhérentes. Elle met à disposition 46 matériels allant du travail du sol, du semis à la récolte et à l'entretien des parcelles.

Le chiffre d'affaire a été de 110 000 € en 2009. Chaque année, la CUMA investit pour du renouvellement de matériel ou pour la création de nouvelles activités. Cette année le montant



des investissements sera de l'ordre de 86 000€ justifié par l'achat d'un télescopique, d'une faucheuse, d'un mixeur à lisier et d'un broyeur d'accotement. Chaque agriculteur est responsable d'un ou de plusieurs matériels.

Le Conseil d'Administration regroupe 15 membres. Le dernier bureau élu, en début d'année 2008, est composé de Philippe CARTERON (Président), Dominique GAUMOND (Vice Président), Bruno CHEMINAL (Trésorier), Carl CHEMINAL (Vice Trésorier), Jean-Paul CHAUVE (Secrétaire), Jean-Paul VERNET (Vice Secrétaire).

A.D.M.R Pays d'Urfé

L'Association locale de l'A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Pays d'Urfé intervient dans dix communes. Elle forme une chaîne continue d'entraide.

Sur votre commune, nous aidons le public suivant :

- ✓ Les familles : en cas de maladie, d'hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, difficultés sociales,.... Une aide appropriée sera apportée en fonction de chaque situation,
- ✓ Les personnes handicapées : pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, à la préparation du repas, l'entretien du linge et du logement,
- ✓ Les personnes âgées :
 - Service d'aide à domicile : une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, les courses, le repas, le linge mais aussi une présence et un soutien moral,
 - Service de téléassistance Filien : ce dernier relie les bénéficiaires 24h sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesse téléphoniques. Ces personnes sont à votre écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (famille, voisins, médecins, pompiers ...).

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévoles, vous pouvez contacter :

Mme Marcelle GAUMOND au 04.77.24.64.17

Mme Bernadette MAILLET-FEUGERE au 04.77.24.69.91

Vous pouvez également visiter notre site internet <http://www.admr.org>

Banquet des classes en O.

Le 25 septembre 2010, les habitants nés une année en O ont eu la joie de partager un banquet des classes avec leurs invités. 228 personnes ont ainsi participé à la fête.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

La photo des classards s'est faite autour de Monsieur Georges CHEMINAL, qui fêtait ce jour là ses 90 ans.

Ce fut une belle journée où musique et bonne humeur ont été très présentes, grâce à l'organisation de Marinette DALBEGUE, Annick DUMAS et son frère Alain, que nous remercions pour leur énergie mise au service de la collectivité.

ETAT CIVIL

2006

Naissances

GAUMOND Ambre Christelle	10 février 2006	à FEURS
DELEURENCE Lilou Sophie	19 mars 2006	à MONTBRISON
FAVERGEAT Clément	11 avril 2006	à MONTBRISON
GRANGE Charline Léane	22 mai 2006	à MONTBRISON
RUE Valentine	20 juillet 2006	à ROANNE
VOLOIRE Brandon	24 juillet 2006	à ROANNE
GRAVIER Nolan	6 novembre 2006	à FEURS
FERON Romane	27 novembre 2006	à FEURS
MANDIER SIMON Lee Lou	1 ^{er} décembre 2006	à MONTBRISON
LE VOUEDEC Erwann Christophe Georges	28 décembre 2006	à MONTBRISON

Mariages

BOILLEAU François et CHRETIN BRISON Sandrine	le 29 avril 2006
VINCENT Mathieu et JUNCQUET Géraldine	le 22 juillet 2006

Décès

Néant

2007

Naissances

SOUCHON Candyce Bernadette Irma	8 février 2007	à MONTBRISON
GRANGE Gabin Valéry	7 août 2007	à MONTBRISON
PONTET Tom Yanis	23 août 2007	à MONTBRISON
PONTILLE Rémi	21 septembre 2007	à ROANNE
DERORY Camille Isabelle Louise	30 décembre 2007	à MONTBRISON

Mariages

PONTET Loïc Gilles et DIMIER Isabelle	le 25 août 2007
---------------------------------------	-----------------

Décès

SAHUC Jean	le 7 janvier 2007	à BUSSY-ALBIEUX
LAFONT Jean-Paul	le 6 avril 2007	à BUSSY-ALBIEUX

2008

Naissances

PONCET Mathieu	29 février 2008	à MONTBRISON
DUMONT Orlana Ilena	5 mars 2008	à MONTBRISON
REYNAUD Wendy	15 avril 2008	à MONTBRISON
VINCENT Célia Louise Suzanne	12 mai 2008	à ST PRIEST EN JAREZ
THINARD Hortense Mélanie	30 septembre 2008	à MONTBRISON
MEILLAND Léonie Marie	5 novembre 2008	à MONTBRISON
MEILLAND Louise Dominique	5 novembre 2008	à MONTBRISON
CHEMINAL Ethan Jean Michel	18 novembre 2008	à ROANNE
PONTET Hugo	10 décembre 2008	à ROANNE

Mariages

VERICEL Alexandre et CROZET Armelle

12 juillet 2008

Décès

FOREST André Pierre

1 mars 2008

à MONTBRISON

DALBEGUE Paul Marius

26 mai 2008

à MONTBRISON

LUMINIER Maurice Paul Anthony

10 octobre 2008

à BUSSY-ALBIEUX

BOUILLER Marius Jean Baptiste

30 novembre 2008

à FEURS

2009

Naissances

FEYDEL Pierre Fabrice

30 avril 2009

à MONTBRISON

GAUMOND Joas Fabien Patrice

28 février 2009

à MONTBRISON

FAVERGEAT Jérémie

20 août 2009

à MONTBRISON

DURAND Lily Anaïs

30 décembre 2009

à MONTBRISON

Mariages

FORGE Jonathan Jean Henri et RAMHIT Priscilla

1 août 2009

BENATRU Alexandre Fabrice Aurélien et GUIDO Angélique Anne Léone

5 septembre 2009

COUBLE Cyril et DALMET Stéphanie

24 octobre 2009

Décès

FILLIAT Jeannine Bénédicte Jeanne née FRERY

15 janvier 2009

à BUSSY-ALBIEUX

LUMINIER Henri Claude René

22 juin 2009

à BOEN

MOREL Marie née SALOMON

25 octobre 2009

à MONTBRISON

DURET Maurice Joseph

18 novembre 2009

à ST ETIENNE

2010

Naissances

MONNET Lucas José Jean-Pierre

15 février 2010

à MONTBRISON

VIAL Bastien

22 mars 2010

à ROANNE

DELEURENCE Mayol

9 avril 2010

à MONTBRISON

BIGOT-NOTIN Grégoire Pascal Marie

19 mai 2010

à FEURS

BENATRU-GUIDO Chiara Rose Isabel

22 mai 2010

à MONTBRISON

BENATRU-GUIDO Noémie Rose Isabel

22 mai 2010

à MONTBRISON

VINCENT Lilian Alexis Maurice

23 mai 2010

à ST PRIEST EN JAREZ

Mariages

MOULIN Pascal et TONYE-BOM Edwige

30 octobre 2010

Décès

FILLETON Christian Pierre Marie

14 mars 2010

à BUSSY-ALBIEUX

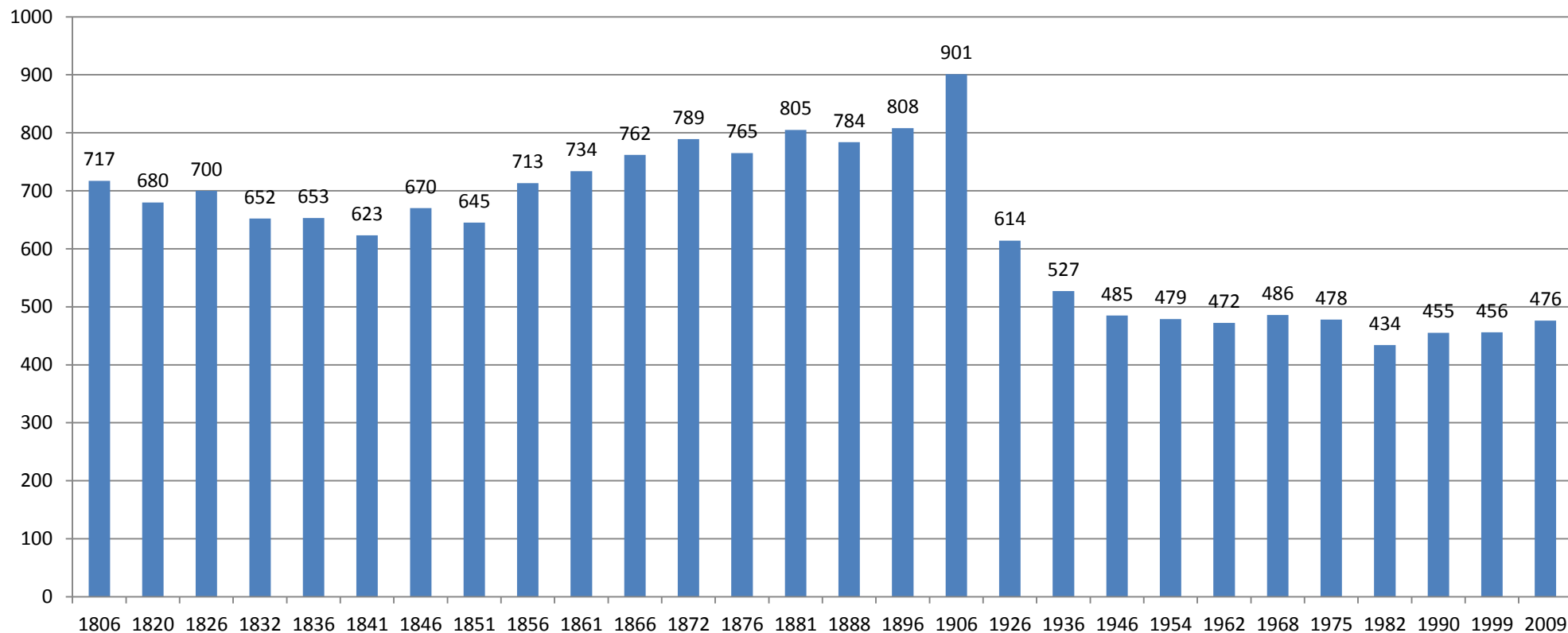
FILLETON Joannes

6 juin 2010

à FEURS

Démographie

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1806 A 2009



Une note d'histoire

Les maires de Bussy-Albieux

Les premiers registres municipaux datent de janvier 1793 an II de la république française. Voici les noms des maires qui se sont succédés.

De 1793 à 1801 : M.CERISIER

De 1801 à 1807 : M.CHEMINAL

De 1807 à 1813 : M.CHALAND

De 1813 à 1827 : Claude DUMONT

DE 1827 à 1829 : Etienne CHAZELLE

De 1829 à 1830 : Joseph DEFOURNOUX

De 1830 (de janvier à décembre) : Pierre CHAZELLE

De 1830 à 1831 : Jean ESSERTEL

De 1831 à 1834 : Pierre VENDEMOND

De 1834 à 1839 : Jean BEDOIN

De 1839 à 1841 : Claude DUMONT

De 1841 à 1845 : Jean ESSERTEL

De 1845 à 1848 : Claude DUMONT

De 1848 à 1865 : Jean ESSERTEL

De 1865 à 1870 : Claude CHEMINAL

De 1870 à 1874 : Jean ESSERTEL

De 1874 à 1878 : Claude CHEMINAL

De 1878 à 1881 : Jean ESSERTEL

De 1881 à 1887 : Antoine RUE

De 1887 à 1900 : Claude CLAIR

De 1900 à 1910 : Antoine RUE

De 1910 à 1919 : Claude MONTAT

De 1919 à 1925 : Jean-Baptiste BOUCHETAL

De 1925 à 1929 : Jean-Baptiste CHANTOIS

De 1929 à 1942 : Jean-Baptiste BOUCHETAL

De 1942 à 1945 : Gilbert FILLETON

De 1945 (de mai à décembre) : Pierre DALBEGUE

De 1945 à 1947 : Michel PLASSE

De 1947 (d'octobre à décembre) : Adrienne DALLERY

De 1947 à 1989 : Jean GOUTILLE

De 1989 à 2008 : Etienne PONTET

Depuis 2008 : Bernard VIAL



2010 en images...



Bureau du Téléthon



Téléthon



Commémoration



Brocante juin



Fête patronale 15 août

